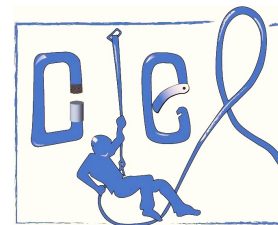


Fiche d'inscription 2021-2022

Club d'Initiation à l'Escalade de LETRA



Cet exemple de fiche d'inscription concerne les nouvelles inscriptions ou renouvellement.

Veillez remplir ce formulaire en cliquant dans les différentes parties puis l'imprimer

La fiche d'inscription doit être accompagnée du règlement correspondant à vos choix et d'un **certificat médical* ou de l'attestation santé (ci-dessous) si le certificat a moins de 3 ans**

Nouvelle inscription Renouvellement Taille T-shirt: Numéro de licence :

NOM : Prénom:

Date de naissance: Sexe : F M Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville : Portable 1 : Portable 2:

Pour recevoir votre attestation de licence 2021-2022 et vos codes de connexion à l'espace licencié du site de la FFME (www.ffme.fr), vous devez obligatoirement fournir une adresse électronique:

➤ Première licence

certificat médical : loisir compétition *Attention il faut bien que ce soit spécifié sur le certificat médical*

Je certifie avoir fourni un certificat médical de non contre-indication à l'escalade ou escalade en compétition établi par le docteur _____ le _____ et avoir pris connaissance des précautions et restrictions éventuelles des pratiques indiquées par mon médecin.

➤ Renouvellement de la licence

Pour toutes les autres activités, vous avez transmis un certificat médical au cours de l'une des 2 saisons précédentes ? Compléter le questionnaire de santé (page 5), **qui est confidentiel et que vous garderez.**

Si toutes vos réponses sont négatives, l'attestation ci-dessous est à compléter

Si l'une des réponses est positive, vous devez fournir un nouveau certificat médical et complétez ci-dessus (Première licence)

Attestation de santé :

Je soussigné(e) _____ atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu **par la négative à l'ensemble des rubriques.**

Pour les mineurs :

Je soussigné(e) _____ en ma qualité de représentant légal de _____ qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N°15699*01 et avoir répondu **par la négative à l'ensemble des rubriques.**

Recevoir gratuitement la newsletter Direct'Infos : oui non
Recevoir gratuitement la revue Grande Voix : oui non

Fait à :

Le:

En signant, j'atteste avoir lu(e) le règlement et m'engage à le respecter, avoir pris connaissance de la notice d'information Saison 2022 mis à disposition en version dématérialisée

Signature de l'adhérent ou du responsable légal (pour les mineurs) :

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné(e), madame, monsieur

autorise ma fille, mon fils :

- à participer aux différentes activités du club,
- à être transporté(e) dans les véhicules des adultes responsables de l'association,
- à prendre toute disposition utile en cas d'accident
- à prendre des photos sur lesquelles pourraient figurer mon enfant, dans le cadre des manifestations organisées par le club et à les diffuser auprès de ses partenaires, des médias et des éventuels supports internet utilisés par le club.

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus,

Fait à :

Le:

Signature de l'adhérent ou du responsable légal (pour les mineurs) :

PARTIE RESERVE AU CLUB

GROUPE:

Adultes

Jeunes libre

Compétition

Mardi 17-18

Mardi 18-19

Vendredi 17-18

Vendredi 18-19

REGLEMENT COTISATION:

Chèque:

Espèces:

PIECE(S) MANQUANTE(S) *(A remplir par le club)*

Fiche d'inscription :

Certificat médical ou
attestation:

Règlement cotisation :



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*

OUI NON

Durant les 12 derniers mois

- | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|
| 1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4) Avez-vous eu une perte de connaissance ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

A ce jour

- | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|
| 7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.



REGLEMENT DE LA COTISATION

(vous pouvez le remplir une fois pour toute la famille)

		ADULTE	ENFANTS	COMPETITION 2H de cours	FAMILLE* (A partir de la 3e pers)	Total
A	Cotisation club incluant licence FFME + garanties RC et assurance Base + cotisation comité territorial et ligue + cotisation CLUB + T-shirt	<input type="checkbox"/> 130 € par année	<input type="checkbox"/> 110 € par année	<input type="checkbox"/> 135€ par année	<input type="checkbox"/> 100 € par année	
	<i>Dont licence et cotisations CT+ligue</i>	53.25 €	38.75 €	38.75 €	24.75 €	
B	Option Ski de piste	<input type="checkbox"/> 5€ / pers				
	Option Slackline/Highline	<input type="checkbox"/> 5€ / pers				
	Option Trail	<input type="checkbox"/> 10 € /pers				
	Option VTT	<input type="checkbox"/> 30 € /pers				
C	Indemnités journalières Optionnelles	<input type="checkbox"/> IJ1 18€ /pers	<input type="checkbox"/> IJ2 30€ / pers	<input type="checkbox"/> IJ3 35 € /pers		
TOTAL GENERAL (A + B + C)						
Régulé par : Chèque <input type="checkbox"/> Espèces <input type="checkbox"/> Reçu à imprimer <input type="checkbox"/>						

*Licence famille = Le tarif famille est applicable seulement à la troisième personne d'une même famille (tous devant résider à la même adresse)

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE

Je soussigné, Docteur

Certifie avoir examiné : NOM Prénom

Né(é) le :

Après examen, atteste que l'intéressé(e) ne présente pas à ce jour de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives de la FFME, escalade et sports de montagne.

ESCALADE autorisée contre-indiquée
 loisir compétition

Date :

Cachet du médecin :

Signature :

A compléter par le(a) licencié(e)

En cas de contre-indication pour l'une des activités, je certifie avoir pris connaissance et tenir compte des précautions et restrictions éventuelles des pratiques.

Date :

Signature :

RAPPEL :

Le certificat médical est une obligation légale conformément aux articles L231-2 et L231-3 du Code du sport.

Le certificat médical permet d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport mentionné, s'il y a lieu, la ou les disciplines dont la pratique est contre-indiquée. Il peut, à la demande du licencié, ne porter que sur une discipline ou un ensemble de disciplines connexes.

La production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'activité des sports statutaires est exigée lors de la première délivrance de licence et pour la pratique de l'alpinisme. Le renouvellement d'une licence pour les sports FFME à l'exception de l'alpinisme est subordonné à la production d'un certificat médical tous les trois ans. Lorsqu'un certificat médical n'est pas exigé pour le renouvellement de la licence, le sportif renseigne un questionnaire de santé et atteste auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, il est tenu de produire un nouveau certificat médical attestant de l'absence de contre-indication pour obtenir le renouvellement de la licence.



Règlement intérieur

DU CLUB D'INITIATION A L'ESCALADE DE LETRA (CIEL)

I Composition du club

❖ Le Bureau

- Le bureau est constitué d'un président + vice
d'une secrétaire + vice
d'une trésorière + vice.
- Les membres du bureau sont bénévoles.
- Tout adhérent peut présenter sa candidature.

❖ Les adhérents

- Le fait de remplir les conditions d'inscription donne le titre d'adhérent et s'engage à respecter le règlement.
- L'adhérent peut participer à toutes les activités du club.
- L'adhésion est considérée comme acquise lorsque le dossier d'inscription est complet.
- Le dossier d'inscription est composé de :
 - Bulletin d'inscription
 - Certificat médical
 - Autorisation de prise de vue
 - Licence FFME
 - Cotisation

II Assemblée Générale

- L'assemblée générale sera tenue au moins une fois par an.
- Les adhérents sont convoqués par courrier et information sur le site internet.
- Les votes ont lieu à main levée à la majorité des présents.
- Un adhérent ne pouvant assister à l'assemblée générale pourra donner son pouvoir en désignant un représentant.

III Inscription – Cotisation

- Les inscriptions se font par courrier pour les anciens adhérents et au forum des associations pour les nouveaux.
- L'inscription est valable pour une saison, du forum des associations jusqu'à fin juin. Toutefois, toute personne n'ayant pas rempli les conditions d'inscription se verra interdite l'accès au mur.
- Le montant de la cotisation est défini par les membres du bureau et approuvée en assemblée Générale.
- La cotisation versée est définitivement acquise dans son intégralité, même en cas de démission et d'annulation d'inscription d'un membre en cours d'année.

IV Activité escalade

Les horaires des cours affichés à la salle sont à respecter rigoureusement et comprennent un échauffement obligatoire.

❖ Au mur de la halle des sports de Létra :

- L'accès au mur est réservé aux membres du club.
- Le règlement intérieur de la halle des sports doit être respecté.
- Le respect des règles de sécurité données par l'encadrant est obligatoire ainsi que le matériel mis à disposition des adhérents.
- L'encordement avec nœud de huit est obligatoire.
- L'escalade sans encordement (solo) est interdite.
- L'utilisation des vestiaires est obligatoire, vos affaires personnelles sont sous votre entière responsabilité.
- Le petit mur est strictement interdit aux enfants non adhérents au club.
- Les parents doivent impérativement s'assurer qu'il y a bien un encadrant dans la salle avant de laisser son enfant.
- Après chaque cours, les parents doivent récupérer leurs enfants dans la salle.

❖ Sorties :

- Si le nombre de 4 participants n'est pas atteint et en fonction des conditions météorologiques la sortie se verra annulée.
- Un nombre maximum de participant peut-être fixé en fonction du nombre d'accompagnateurs ou d'encadrants.
- Les frais de transport de l'organisateur de la sortie peuvent être remboursés.

V Exclusion / Démission

- Le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner des sanctions allant jusqu'à l'exclusion.
- Toute action de nature à porter préjudice, directement ou indirectement, aux activités de l'association ou à sa réputation.

VI Modification du règlement intérieur

- Le présent règlement intérieur pourra être modifié par les membres du bureau lors d'une assemblée ordinaire ou extraordinaire à la majorité des membres du bureau.

Date 30 juin 2015

Le bureau

Le règlement en compétition est disponible sur notre site internet

www.escalade-letra.com

Merci à tous de votre compréhension et de votre collaboration